

Conseil municipal du 93 juin 2016

Présents : Mesdames THÉRON, ARNOULT, MAYER, Doussot-COSTE,

Messieurs : QUEINNEC, RESTES, REVEILLÈRE, BOUCHER, BRÉTAN)

Absents : M Francis Cndat, Muriel Carrère ayant donné pouvoir à Laure Théron ; Gérard Roussaud ayant donné pouvoir à Claire Doumot ; Mme Séraphéole ; M Faïd le parrain est absent.

Secrétaire de séance : Claire Doumot
la séance est ouverte à 8h 40'

I- Avis sur le projet de dissolution du Syndicat Intercommunal
de l'Ecole Intercommunale de musique du Sud Est
Toulousain (EISET) dans le cadre du Schéma départemental de cogestion intercommunale

Relire le faire rappelle la délibération du 15/12/2015
relative à ce sujet

On le préfet en adresse à On le Raire une lettre dans laquelle il fait part de son intention de dissoudre l'EISET dans un délai de 75 j à compter du 12/06/2016.

On le Raire donne lecture de délibérations des conseils municipaux des communes d'Escalquens et de la berge - Il propose d'émettre un avis favorable au projet de dissolution de l'EISET et sollicite un délai supplémentaire pour pouvoir à bien la réflexion en cours et afin de ne pas mettre en péril l'activité de l'école pour l'année scolaire 2016-2017.

Cette demande de délai supplémentaire a déjà été adressée au préfet par un courrier commun des Raires d'Angieule, Lézignan et Escalquens en date du 05/05/2016 -

Accepté à l'unanimité

II

Questions diverses -

- Mme Arnoult donne lecture de la réponse du SNTC au la demande de la commune d'un autre supplémentaire au quantième des embouts - La proposition du SNTC de déposer l'unité "Complexe multifonctionnel" sur le plateau ne correspond pas aux besoins du bassin populaire d'Angieule. Un courrier sera envoyé en ce sens

TS TRAITÉS

- Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation au Népal :
Dans le cadre du mandat n° 2014/003 relatif à la location de locaux modulaires posé avec la société SPAZEO : affranchissement de la hauteur conditionnelle n° 8 pour un montant de 1710 € HT (local d'accueil par le biais de Tapis pendant le travail sur le locant Spazio)
- Mr Boucher expose le planning prévisionnel des travaux de visite à venir.
- Le Sicoval propose des retraits aux communes de locaux du petit matériel (1 tente, quelques tables, bancs etc.) pour 100 € par locaux manifestés.

(La séance est levée à 9h45)

Clément

~~H/H~~

~~H/B~~

~~J/H~~

~~J/B~~

~~J/H~~

~~J/H~~
~~J/B~~